RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Accompagnateur / Accompagnatrice de tourisme équestre

L'ATE (l'accompagnateur ou l'accompagnatrice de tourisme équestre) transmet sa passion de la nature à des cavaliers amateurs ou des cavalières amatrices le temps d'une sortie de quelques heures ou de quelques jours. Pour cela, il ou elle adapte le parcours au groupe et prépare les étapes avec soin.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1972 €**

Statuts : **Indépendant, Saisonnier, Statut salarié**

Synonymes : Guide de tourisme équestre, Guide équestre

Secteurs professionnels : Sport, Tourisme

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime la nature, J'aime le sport, l'activité physique, J'aime m'occuper d'animaux



© Auremar/Stock.Adobe.com

Le métier

Organiser des sorties

L'ATE (l'accompagnateur ou l'accompagnatrice de tourisme équestre) encadre un groupe de cavaliers amateurs et de cavalières amatrices durant un ou plusieurs jours. Avant le départ, à lui ou elle de choisir un itinéraire adapté au niveau du groupe, de régler le matériel (harnachement, selles), de soigner les chevaux, etc. Il ou elle constitue les trousses de secours, indispensables en cas d'accident, prévoit les étapes, l'approvisionnement pour les chevaux comme les touristes, l'hébergement et le rangement du matériel sur place.

Adapter l'allure

Une fois en route, l'ATE tient compte des difficultés éventuelles des cavaliers et des cavalières mais également des chevaux, tout en respectant les consignes de sécurité. Si nécessaire, il ou elle adapte le parcours, l'allure ou les temps de pause. Il ou elle transmet les techniques de base de la randonnée comme la distance à respecter entre les chevaux, le suivi de l'itinéraire, la conduite du cheval en extérieur, sur les routes, etc. Enfin, il ou elle donne les soins aux chevaux à chaque étape.

Faire découvrir la nature

En plus de sa passion du cheval, ce ou cette guide transmet ses connaissances sur les endroits traversés en parlant aussi bien de la faune, de la flore que du climat, de l'architecture, de la culture ou de l'économie locale. Entre les randonnées, l'ATE participe à l'entretien des écuries et aux soins des chevaux.

Compétences requises

Spécialiste du cheval

Évidemment, l'ATE (l'accompagnateur ou l'accompagnatrice de tourisme équestre) est d'abord un bon cavalier ou une bonne cavalière, devant justifier d'un certain niveau en équitation (galop 6) et d'une certaine expérience des promenades à cheval (7 jours

de randonnées à son actif) pour entreprendre la formation spécialisée de la FFE (Fédération française d'équitation). Il ou elle sait également s'occuper des chevaux avant, pendant et après les sorties.

Un talent pour l'animation

Pour gérer des groupes d'âges et de niveaux différents, l'ATE doit évaluer les performances de chaque participant ou participante et créer une ambiance conviviale. Dans certains cas, la maîtrise d'une langue étrangère est recommandée. Ses qualités pour l'animation rendent la balade attrayante. Adaptable aux goûts et aux demandes du groupe accompagné, il ou elle demeure inflexible, en revanche, sur la sécurité.

Au plus près des territoires

L'ATE connaît bien la faune, la flore et les principaux sites de la région traversée. Il ou elle possède une bonne culture générale, régionale et locale. Des connaissances en écologie sont aussi les bienvenues pour sensibiliser les publics au respect de la nature, en plus de son solide sens de l'orientation et de sa parfaite connaissance des itinéraires empruntés.

Où l'exercer ?

Aux beaux jours

À la haute saison, entre avril et septembre, l'ATE (l'accompagnateur ou l'accompagnatrice de tourisme équestre) ne connaît pas les 35 heures hebdomadaires essaie de répondre à toutes les demandes pour compenser la baisse de revenus de la période hivernale et travaille souvent les week-ends. Les périodes creuses lui servent à apporter un soin particulier au dressage de ses chevaux pour les rendre compatibles à toutes les montes, tous les cavaliers et les cavalières, quel que soit le climat.

Sur tous les fronts

L'ATE exerce essentiellement dehors. Selon le parcours proposé, il ou elle peut dormir sous une tente ou dans un gîte, par exemple. Ces excursions peuvent l'emmener loin de son domicile durant plusieurs jours. Il ou elle doit également être capable d'animer les soirées. Debout avant tout le monde le matin et dernier ou dernière à se coucher le soir, savoir préserver sa forme et son énergie pour rester au service du groupe est impératif.

Une diversification nécessaire

Pour compléter ses revenus et son activité, l'ATE est souvent obligé d'exercer une autre activité comme, par exemple, enseigner l'équitation, si il ou elle est titulaire du diplôme adéquat, développer l'activité du centre par une meilleure gestion, des actions de communication, en nouant des partenariats, etc. Il ou elle peut aussi choisir de changer de région pour s'adapter à la demande touristique.

Les études

Après la 3e

CQP animateur soigneur assistant, mention tourisme équestre.

Avec ou sans le bac

6 à 18 mois pour obtenir le titre d'accompagnateur de tourisme équestre de la FFE (Fédération française d'équitation).

12 à 18 mois pour le BPJEPS spécialité éducateur sportif mention équitation

CQP organisateur de randonnées équestres.

bac ou équivalent

→ BPJEPS spécialité éducateur sportif mention équitation

Emploi et secteur

Un secteur qui a le vent en poupe

Le tourisme équestre connaît une expansion certaine et la vogue du *slow tourisme* (tourisme doux) joue en sa faveur. Ainsi, la demande d'accompagnateurs et d'accompagnatrices de tourisme équestre, même si elle est souvent saisonnière, reste régulière. Autrefois monopolisée par les hommes, la profession s'est largement ouverte aux femmes, au point qu'elles sont même aujourd'hui majoritaires sur le terrain. Les animateurs et les animatrices qui possèdent également les qualifications de guide et/ou de moniteur et monitrice, augmentent leurs chances de recrutement.

Des évolutions possibles

L'ATE peut évoluer et devenir instructeur ou instructrice, professeur ou professeure d'équitation, maître randonneur ou maître randonneuse, formateur ou formatrice. Dans tous les cas, il ou elle doit passer le diplôme correspondant et justifier d'une certaine expérience. La demande se développe également dans le domaine des véhicules tractés (calèches ou roulottes, par exemple) et il existe une formation spécialisée pour exercer dans ce secteur. Il ou elle peut également, devenir moniteur ou monitrice d'équitation pour former des élèves aux techniques de base. Enfin, créer sa propre activité et se mettre à son compte est une autre possibilité.

Secteur

Sport

Tourisme

Salaire du débutant *

À partir de 1972 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)

Equi-ressources : site d'information sur la filière équine

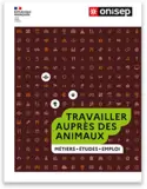
Librairie



PARCOURS

Sport

Paru le 23/09/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €



PARCOURS

Travailler auprès des animaux

Paru le 17/07/2023
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

Accompagnateur de moyenne montagne

Guide de haute montagne

Moniteur d'escalade

Moniteur de voile

Animateur d'activités physiques et sportives pour tous